

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Claudine Tshimanga Mbuyi

Au fil des années, la population de la République démocratique du Congo (RDC) a subi l'accentuation de son appauvrissement, suite à la dégradation du contexte socioéconomique et politique de son pays. En effet, en dépit de diverses mesures de redressement mises en œuvre pour la stabiliser, son économie croupissait sous l'effet des déséquilibres fondamentaux qui se sont davantage accentués durant la période dite « de la déglingue économique totale », soit de 1991 à 2001. L'année 2001 marque alors le début d'une nouvelle ère économique : une ère de réformes économiques et de stabilisation institutionnelle effectuées dans un contexte d'ouverture internationale, après des années de turbulence politique (pillage, importation des tensions interethniques rwandaises, guerres, et conflits armés) et de rupture internationale. Une ère marquée par une amélioration – bien que fragile – de l'environnement macroéconomique.

Partant de l'amélioration observée dans l'évolution du cadre macroéconomique de la RDC, que pouvons-nous dire en ce qui concerne l'évolution de la pauvreté dans ce pays fragilisé par plusieurs années de mauvaise gouvernance, de pillage de son sol et de son sous-sol, de conflits armés, d'agressions diverses¹ et d'instabilité économique ? La croissance économique qui a été observée a-t-elle conduit à la réduction de la pauvreté des ménages ?

Pour répondre à la question ainsi soulevée, la présente analyse s'articule autour des quatre points essentiels suivants : 1) une analyse comparée de l'évolution des Indicateurs de développement humain (IDH) ; 2) une brève présentation du contexte économique de la RDC ; 3) un examen de l'évolution de la pauvreté, et enfin 4) une tentative comparée de situer les performances observées au niveau national.

¹ Dont les conséquences (Amnesty International 2003 ; 2006) ont été largement documentées aussi bien par les rapports des organisations civiles congolaises que par ceux d'organisations internationales qui s'accordent sur l'ampleur de la catastrophe humanitaire congolaise dans les zones en conflit et sur l'importance de la détérioration de la situation sociale globale (Maps Bagalwa 2007 : 280-283).

1. Évolution comparée

L'approche par les capacités² de Sen a permis l'élargissement de l'espace informationnel nécessaire à l'analyse de la pauvreté en la faisant passer de l'espace des « ressources » à l'espace des « capacités ». Sa vision de la pauvreté va bien au-delà de la privation de revenu, pour intégrer dans l'analyse l'inadéquation des moyens économiques, étant donné les caractéristiques personnelles de l'individu. La pauvreté doit dès lors être estimée en partant des possibilités concrètes de « conversion » des ressources en capacité à fonctionner, c'est-à-dire sur base de ce que les individus réalisent effectivement : ce que Sen appelle les « *beings* » (états) et « *doings* » (actions) qui constituent l'ensemble des « *functionings* » (fonctionnements).

C'est à la suite de cette approche – qui s'appuie principalement sur les *libertés individuelles* qu'il considère comme fin principale du développement, bien plus que sur la croissance économique qui n'est dès lors plus qu'un moyen pour atteindre cet objectif – qu'a été développé l'Indicateur de développement humain (IDH)³ du PNUD, en vue de proposer un outil qui puisse réellement évaluer le niveau de développement humain des pays, tout en essayant de prendre en compte aussi bien la dimension économique que la dimension qualitative du développement.

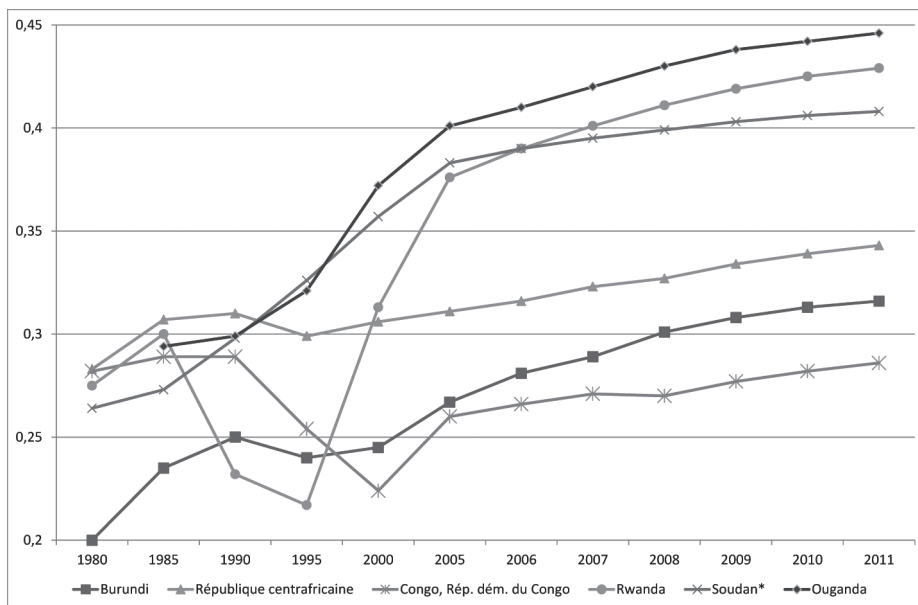
C'est cette capacité à mesurer le niveau moyen de développement humain dans un pays qui nous a amenée à recourir à cet indicateur pour estimer le niveau de performance de la RDC par rapport à certains pays voisins.

Cette analyse montre clairement l'importance de la détérioration du niveau de développement humain en RDC, détérioration qui est observée non pas seulement par rapport à son niveau d'il y a vingt ans, mais aussi par rapport à l'évolution des pays limitrophes qui, en 1980, présentaient un niveau d'IDH inférieur ou proche du sien (graphique 1).

En effet, pendant que la RDC présente en 2011 un niveau d'IDH (0,286) proche de celui observé entre 1980 et 1990 (0,289), des pays comme l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan ont, quant à eux, fait un important bond en avant, la laissant ainsi à la traîne, classée dernier pays (187^e) en termes de développement humain.

² Thème que Sen n'a cessé d'approfondir depuis la publication de son article « Equality of what ? » qui s'interroge sur la base informationnelle adéquate pour une étude de la pauvreté.

³ Un indicateur composite intégrant trois critères essentiels de développement humain : la santé et la longévité, l'instruction et le niveau de vie décent.

Graphique 1. Évolution des IDH par pays (1980-2011)

Source : PNUD. 2011. *Rapport sur le développement humain 2011*.

Cette évolution s'explique principalement par le fait que l'amélioration qui a été observée à partir de 2000, succédant à près de 10 ans de dégradation, n'a pas été suffisamment importante pour permettre à son IDH⁴ de faire un important bond en avant, comparable à celui qui est noté dans l'évolution de l'IDH du Rwanda qui avait aussi connu une dégradation (1985-1995).

Ainsi donc, bien que le niveau de développement humain de la RDC se soit quelque peu amélioré durant la dernière décennie, et principalement entre 2000 et 2005 – indiquant une certaine amélioration du contexte économique ainsi que des conditions de vie de la population –, la performance de ce pays est restée tellement faible que sa position n'a cessé de décroître dans le classement du PNUD, jusqu'à atteindre la dernière place.

⁴ Croissance annuelle : 0,05 de 1980 à 2011 ; -0,04 de 1990 à 2011 ; et 2,25 de 2000 à 2011 (PNUD 2011 : 152).

2. Contexte économique

Après les cinq années de multipartisme – marquées par des conflits internes stimulés par l'ancien pouvoir colonial – qui avaient succédé à l'accession de la RDC à l'indépendance en 1960, ce pays n'a connu qu'une brève période (1965-1974) de prospérité apparente (Marysse 2005 : 129-130), suivie de plusieurs décennies de régressions économiques, qui peuvent être catégorisées en trois cycles économiques majeurs (Kabuya *et al.* 2001 : 176-177) à savoir : les années de crise ouverte (1975-1982), les années de l'ajustement structurel (1983-1990) et les années de la dégluingue économique totale (1991-2001).

Cette longue période de débâcle économique, dont le summum a été atteint à partir des années 1990 avec l'effondrement institutionnel⁵ (crise de l'État, pillages, guerres...), a pris fin à partir de 2001, année qui a ouvert le pays à une nouvelle ère : une ère de réformes économiques et de stabilisation institutionnelle⁶ effectuées dans un contexte d'ouverture internationale (Marysse 2005 : 145-146). C'est dans ce contexte que deux programmes successifs de redressement économique et financier ont été mis en œuvre avec le soutien d'institutions financières internationales : le Programme intérimaire renforcé (PIR : 2001) et le Programme économique du Gouvernement (PEG : 2002-2006). Ces programmes d'ajustement structurel de seconde génération s'inscrivant dans le contexte de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI et de l'Initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) avaient réussi à rompre le cercle vicieux de l'hyperinflation, de la dépréciation monétaire et du déclin prolongé du PIB réel dans lequel était plongée la RDC depuis des décennies (Kabuya & Tshiunza 2006 : 308-318).

Une nette amélioration de l'environnement macroéconomique, marquée par une relance économique et le maintien de la croissance ainsi que par une forte décélération de l'inflation (Tableau 1), est alors notée à partir de 2002, bien que deux dérapages⁷, qui reflètent la fragilité de cette économie aux

⁵ Pour plus de détails sur l'évolution économique ainsi que sur les causes et les conséquences de la débâcle économique et institutionnelle, lire Bayart (1993 ; 2000), Blumenthal (1982), Bézy, Peemans & Wautelet (1984), Braeckman (1999), Buyamba, Bouvier & Bomboko (2004), Kabuya & Tshiunza (2000 ; 2001 ; 2006), CADTM, Marysse & André (2001), Marysse (2005), Maton (1998), Nachega (2005), Young *et al.* (1985).

⁶ Relance du dialogue intercongolais, signature d'un accord de paix, organisation du référendum constitutionnel, promulgation de la Constitution et de la loi électorale, élections présidentielles et législatives de 2006.

⁷ Le premier est intervenu en 2005 suite, très certainement, à la mise en place du processus électoral et au maintien de la sécurité dans le pays et il a eu pour conséquences directes l'accentuation du déficit budgétaire en termes nominaux, l'accélération de l'inflation et la dépréciation de la monnaie nationale. Le deuxième s'explique par la récession mondiale de

aléas externes, aient été observés (Cassimon *et al.* 2009 ; RDC 2006 : 13-14 ; OCDE 2006 : 199 ; RDC 2011 : 35).

Tableau 1. Évolution de la croissance du PIB et du taux d'inflation de 2001 à 2010 (% annuel)

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Croissance du PIB	-2,10	3,47	5,79	6,64	7,80	5,60	6,26	6,20	2,83	7,24
Taux d'inflation	135,10	25,30	12,80	4,00	21,32	13,20	16,70	18,00	46,20	23,50

3. Évolution de la pauvreté en RDC de 2001 à 2010

Malgré ses énormes potentialités⁸, la RDC reste l'un des pays les plus pauvres du monde et même d'Afrique, situation qui est d'ailleurs confirmée dans le dernier rapport du PNUD qui, comme nous l'avons indiqué précédemment, l'a reléguée à la dernière place dans son classement en termes de développement humain (PNUD 2011).

La gestion calamiteuse de l'État (néo-patrimonialisme, exploitation prédatrice des ressources naturelles, criminalisation de l'État, etc.) intervenue à partir de 1974 ainsi que l'exécution des programmes d'ajustement structurel (1976, 1983, 1987-1988) qui s'en sont suivis suite au non-respect d'obligation de la RDC en matière de remboursement de la dette⁹ et qui ont en priorité exigé ce remboursement au détriment du financement des secteurs sociaux (CADTM : 16-17) ont largement contribué à la faillite de l'Administration publique ainsi qu'à la dégradation des infrastructures économiques et sociales entraînant dès lors le pays dans une période de crise aiguë (1991 à 2001 : années de la « déglingue économique totale ») marquée par l'effondrement du système économique et politique¹⁰, avec pour conséquence directe l'accentuation de la pauvreté de la population dont l'appauvrissement avait commencé aux alentours de 1976.

2009 et a eu pour conséquences la dépréciation de la monnaie nationale, l'accélération de l'inflation et le ralentissement de la croissance (OCDE 2007 : 231 ; RDC 2010 : 43 ; OCDE 2010 et 2011).

⁸ Lire RDC (2006 : 36-40), OCDE (2005 : 200) pour plus de détails sur les potentialités de la RDC.

⁹ La dette congolaise tire son origine du transfert illicite, effectué à l'indépendance, de la dette contractée par l'ancienne métropole coloniale à l'égard de la Banque mondiale sur le dos du Congo et aussi de la dette contractée par le président Mobutu pour construire des « éléphants blancs » (les barrages hydroélectriques d'Inga 1 et 2, la Sidérurgie de Maluku, etc.) au bénéfice des multinationales occidentales (CADTM octobre 2010 : 2).

¹⁰ Destruction de l'outil de production ainsi que du circuit de commercialisation d'une économie en déliquescence (pillages 1991 et 1993), transition politique chaotique (1990-1997), guerres d'agression et de libération (1997 et 1998), etc.

Après une si longue période de dégradation des conditions de vie de la population et d'aggravation de son appauvrissement, la fragile croissance économique relevée précédemment a-t-elle conduit à la réduction de la pauvreté de sa population ?

En vue de trouver des réponses à cette question centrale, nous allons d'abord examiner l'évolution du développement humain et ensuite procéder au diagnostic de la pauvreté monétaire durant la période dite « de croissance économique ».

Évaluation du développement humain

La population congolaise vit dans des conditions économiques et sanitaires déplorables. Faute d'entretien, les infrastructures héritées de la colonisation connaissent un état de délabrement important. Sur les 80 millions d'hectares de terres arables très riches, seuls 10 % sont exploités dans la culture et l'élevage (OCDE 2005 : 200). Le taux d'accès de la population à l'électricité est estimé à 6 %, et ce, malgré son gigantesque potentiel hydroélectrique évalué à 13 % du potentiel mondial et dont la production est en très grande partie destinée à l'exportation. Seuls 22 % de la population accèdent à l'eau potable, alors que son réseau hydrographique représente le quart des ressources en eau douce du continent africain (RDC 2006 : 36-40). L'Administration publique ne sait plus assurer les services publics de base. La détérioration touche tous les secteurs d'activités (l'emploi, l'éducation, la santé...).

Emploi

En raison de la baisse de l'activité économique accentuée par les guerres et les conflits armés, la dégradation du marché de l'emploi, observée depuis le début de la décennie 1990 et qui toucha principalement le secteur privé, s'est poursuivie jusqu'en 2001 avec une perte d'emploi estimée à 88 % contre une augmentation de 7 % dans le secteur public par rapport à 1990. Cette tendance négative se stabilisa en 2002 (0 % : base 2001), pour ensuite s'améliorer à partir de 2003 (2,8 % : base 2002) et rechuter en 2009 suite à la crise financière mondiale qui, partant du ralentissement de l'activité économique qu'elle occasionna, entraîna l'accroissement du chômage dans le secteur privé, principalement dans les mines et les télécommunications. Cette situation, conjuguée à l'inflation des prix des denrées alimentaires, conduisit à une forte détérioration du niveau de vie de la population (Makanzu 2006 : 6-10 ; OCDE 2010 : 14).

Le chômage reste un phénomène urbain, avec un taux de chômage estimé à 17,8 % contre 2,6 % pour le milieu rural où la terre représente le seul

facteur de production¹¹, partant d'une moyenne nationale estimée en 2005 à 6,5 %¹², chômage urbain qui est d'ailleurs en augmentation dans la mesure où son taux se situait à 15,2 % en 2001. Les jeunes sont plus particulièrement touchés par le chômage dans des proportions avoisinant le double de la moyenne nationale, soit 32,2 % (RDC 2008 : 99 ; RDC 2010 : 44).

Suite à la faillite du secteur formel, le secteur informel est devenu, au fil des années, le secteur dominant de l'économie. Cela ressort d'ailleurs des enquêtes 1-2-3 (2004) qui, analysant le secteur institutionnel d'activité dans lequel évolue la population « active occupée », relèvent que la proportion la plus importante d'« actifs occupés » – 90,6 % – est employée dans le secteur informel, pendant que 6,3 % l'est dans le secteur public, 1,8 % dans le secteur privé formel, et 1,4 % dans le secteur associatif (RDC 2008 : 92-93).

Éducation

Alors que près de 25 % du budget national était alloué à l'éducation dans les années 1980, cette proportion a sensiblement diminué au fil du temps, bien qu'un effort ait été consenti ces dernières années avec une part de budget consacrée à ce secteur s'élevant en moyenne à 7 %¹³ de l'enveloppe totale. Ce financement de l'État, qui n'est presque jamais rendu disponible à temps et qui reste insuffisant face aux enjeux fixés par les OMD, est davantage orienté vers le milieu urbain que vers le milieu rural et sert d'ailleurs essentiellement au paiement des salaires plutôt qu'à l'investissement et à l'entretien¹⁴ (DSCR-2 : 26).

Ce désengagement financier de l'État observé depuis les années 1980 a eu des conséquences néfastes sur le système éducatif de la RDC, notamment : le délabrement des infrastructures scolaires et universitaires publiques, l'insuffisance des équipements et des matériels pédagogiques, ainsi que le transfert de la charge de l'État vers les ménages (institutionnalisation des « frais scolaires ») avec, comme corollaire, la baisse du niveau de scolarisation.

Le système éducatif de la RDC a essentiellement été maintenu en place grâce au financement des ménages qui, au travers de ce qui est communément appelé « contribution des parents » ou « frais scolaires », donnent chaque

¹¹ Cette situation s'explique par le fait que le milieu urbain subit directement les effets des crises nationales ou internationales dans la mesure où elles affectent la production et/ou la commercialisation, alors qu'en milieu rural, l'agriculture et l'élevage occupent la quasi-totalité de la population.

¹² Le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 3,72 % pour la RDC (urbain : 11,3 %, rural : 1,26 %).

¹³ 7 % en 2002, 7,4 % en 2004, 8,1 % en 2005, 8 % en 2006, 10,9 % en 2007, 9 % en 2008, 4 % en 2009, et 7,2 % en 2010 (Ministère du Budget, RDC-EPSP 2010).

¹⁴ Les salaires des enseignants représentent près de 90 % des dépenses publiques du sous-secteur Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) (RDC-EPSP 2010 : 23).

mois pour la scolarisation des enfants un montant fixé par la Direction de l'école¹⁵. Les frais ainsi perçus sont, pour une partie (70-80 %), utilisés à l'échelon de l'école où ils servent au paiement de la prime de motivation des enseignants et, pour l'autre partie (20-30 %), employés à des échelons supérieurs de la hiérarchie pour financer les coûts de l'Administration ou encore pour construire des bureaux administratifs en province (RDC-EPSP 2010 : 24).

Avec un tel système, les ménages les plus démunis n'ont pas les moyens de scolariser tous leurs enfants : ils sont – quand ils le peuvent encore – obligés de choisir parmi les enfants celui qui pourra fréquenter l'école. Il s'agit généralement de l'aîné, du garçon, ou de celui qui semble être le plus intelligent, de telle sorte qu'on puisse être sûr de l'investissement.

La décision prise en 2010 par le gouvernement central en faveur de la gratuité de l'enseignement dans les trois premières classes du primaire pour toute la RDC (à l'exclusion des villes de Kinshasa et Lubumbashi) aurait très certainement changé la donne et favorisé une accessibilité plus importante au primaire, si – et seulement si – elle avait été suivie des mécanismes d'encadrement nécessaires pour la rendre applicable sur le terrain. Malheureusement, cela n'est pas encore le cas. Aucun fonds n'est déboursé pour financer cette gratuité, condamnant dès lors les parents à poser un acte devenu officiellement illégal en participant, par leur contribution, aux frais de fonctionnement des écoles.

Malgré cette difficulté de scolarisation des enfants, l'accessibilité au primaire semble s'améliorer avec un *taux net de scolarisation* (TNS) qui est en augmentation permanente, passant de 52 % en 2001, 55 % en 2005, 61 % en 2007 à 75 % en 2010. Évolution qui n'est malheureusement pas observée au niveau secondaire, lequel indique une diminution de l'accessibilité avec un *taux de transition du primaire au secondaire* qui est passé de 81 % en 2001 à 68 % en 2007 (MICS-1 ; DSRP-2 ; RDC-EPSP, MICS-4). Cette détérioration ressort aussi de l'analyse de l'alphabétisation des jeunes filles (de 15 à 24 ans) qui présente un *taux d'alphabétisation* de 64 % en 2001, 62 % en 2007 et 51 % en 2010, alors que l'analyse de l'alphabétisation des jeunes dans leur ensemble indique une certaine stabilité avec un taux de 71 % en 2001 et 72 % en 2007 (MICS-2 ; DSRP-2 ; EDS, MICS-4).

Le développement observé dans le système éducatif de la RDC caractérisé par des chiffres officiels indiquant une augmentation du nombre d'établissements ainsi que des effectifs dans le primaire, le secondaire et le

¹⁵ On estime à 37 % la part des ménages dans la répartition des dépenses consacrées à l'EPSP, à 48 % celle de l'État et à 15 % celle des Partenaires techniques et financiers (PTF). Quand l'État investit 100 \$ US dans l'EPSP, les analystes estiment que les ménages dépensent 77 \$ US et les bailleurs, 30 \$ US (RDC-EPSP 2010 : 33).

supérieur, s'explique donc principalement par l'engagement des parents à scolariser leurs enfants (financement direct des ménages) et aussi par une forte demande d'éducation (croissance démographique), ce qui favorisa d'ailleurs l'émergence ainsi que la très rapide progression du secteur privé, particulièrement en milieu urbain, palliatif à la faillite du système public¹⁶ (RDC 2010 : 60 ; RDC et Banque mondiale 2008 : 84).

Santé

Le désintérêt de l'État ne s'observe pas que dans le secteur de l'éducation. Celui de la santé ne se porte pas mieux. On estime en moyenne à 3,6 %¹⁷ la part du budget de l'État consacrée à la santé. Ce financement reste faible et largement inférieur aux engagements pris par les chefs d'État à Abuja d'atteindre les 15 %. Il est d'ailleurs pour près de la moitié affecté à la rémunération du personnel (RDC 2005 : 85).

Avec un tel budget minimaliste, présentant d'ailleurs un taux d'exécution¹⁸ très faible, comment s'étonner du délabrement continu des infrastructures sanitaires, de la démotivation constante du personnel soignant et de la baisse de sa qualité professionnelle, de la prolifération d'établissements scolaires et universitaires offrant un enseignement médical au rabais ainsi que de centres de santé et dispensaires privés... toutes caractéristiques de ce secteur depuis plusieurs décennies ?

Tout comme pour l'éducation, la défaillance du secteur public a, ici aussi, favorisé l'émergence du secteur privé. De la même manière que les écoles privées pullulent – tout le monde peut devenir promoteur scolaire (propriétaire d'une école privée), du moment qu'il dispose de moyens nécessaires pour initier une école¹⁹ –, les centres de santé et les dispensaires prolifèrent aussi. La notoriété du centre, la qualité des infrastructures et les tarifs pratiqués dépendent des moyens ainsi que de la notoriété des médecins. L'émergence

¹⁶ Caractérisé par la dégradation progressive des infrastructures, la destruction de certains établissements, l'éloignement des écoles, les grèves des enseignants, la corruption et un certain laisser-aller dans la qualité de l'enseignement dispensé suite au manque de motivation de la part des enseignants.

¹⁷ 3,34 % en 2001, 0,81 % en 2002, 2,64 % en 2003, 7,21 % en 2004, 4,46 % en 2005, 4,41 % en 2006, 3,62 % en 2007, 3,02 % en 2008, 5,29 % en 2009 et 5,85 % en 2010 (PNDS-2010).

¹⁸ 33 % en 2001, 20 % en 2002, 95 % en 2003, 27 % en 2004, 64 % en 2005, 47 % en 2006, 109 % en 2007, 100 % en 2008 et 148 % en 2009 (PNDS-2010). Les performances observées les trois dernières années s'expliquent principalement par les dépassements liés aux dépenses relatives aux équipements, aux urgences (épidémies) et catastrophes, ainsi qu'aux réajustements en cours d'exercice budgétaire de la rémunération du personnel (PNDS 2010 : 41). C'est ainsi que, hormis ces trois années, le taux d'exécution est estimé à 47,7 % en moyenne.

¹⁹ Une salle de classe et quelques bancs, voilà qui permet de commencer une école qui va s'agrandir au fil des années grâce au minerval obtenu des parents.

du privé qui pallie la défaillance du public n'a pas que du bon dans la mesure où ces structures privées ne répondent pas toujours aux critères de qualité. Certains médecins généralistes s'improvisent chirurgiens et les infirmiers se plaisent à pratiquer des avortements dans des conditions à haut risque.

Les soins de santé sont conditionnés aux paiements anticipatifs des frais : « Pas d'argent, pas de soins », ce qui va à l'encontre même d'une des caractéristiques des soins de santé primaires qui est l'équité. Dans le cas où les soins sont prodigués sans paiement, pour une hospitalisation ou un accouchement par exemple, la sortie est conditionnée par ce paiement : « Pas de paiement, pas de sortie ». Sinon, on procède à la « séquestration » ou à la « prise en otage » du malade ou du bébé, voire même des morts, et ce, jusqu'à la régularisation de la situation. Dans le cas où le ménage arrive à s'acquitter de sa facture, il n'est pas au bout de ses peines, car il doit encore acheter les médicaments prescrits pour soigner son malade. Suite à la difficulté pour les ménages d'acheter une cure complète en une fois, les pharmaciens s'autorisent à vendre les médicaments au détail (vente au comprimé).

Face à ce tableau très sombre, relevons néanmoins la présence d'une éclaircie provenant des organisations internationales intervenant dans ce domaine, grâce au financement de certains projets orientés vers les secteurs tels que le paludisme, la tuberculose, le VIH/SIDA, etc.

Le secteur de la santé accuse une faiblesse au niveau de la disponibilité ainsi que de l'utilisation des services de santé de qualité. Le taux moyen d'utilisation des services de santé est estimé à 0,15 consultation par habitant par an, et le nombre d'enregistrements hospitaliers est passé de 35 pour 1000 pour la décennie 1980 à 15 pour 1000 en 2001. On estime à près des $\frac{3}{4}$ la proportion des usagers exclus des services de soins formels du fait de la pauvreté (DSCR-1 : 39 ; PNDS 2011 : 23).

La crise et les conflits qui ont traversé le pays ces dernières années ont gravement affecté la situation sanitaire de la population congolaise ainsi que le fonctionnement du système de santé déjà touchés par le désengagement de l'État. Cette situation catastrophique est marquée par des taux de mortalité élevés imputables aux maladies infectieuses et parasitaires. Jadis contrôlées ou éradiquées, certaines maladies, endémies et épidémies ont resurgi (la rougeole, la coqueluche, la peste, la poliomyélite, la dysenterie, le choléra et le monkey-pox, la tuberculose, l'onchocercose, la trypanosomiase...). Relevons aussi l'apparition des maladies plus récentes, telles que le VIH/SIDA et la fièvre hémorragique Ebola (Mossige *et al.* 2003 : 44-46).

Malgré les quelques avancées qui avaient été observées dans l'évolution de la mortalité infantile et infanto-juvénile entre 2001 et 2007, avancées qui ont d'ailleurs indiqué un certain relâchement après cette période, le niveau de la mortalité infantile demeure préoccupant avec des ratios qui restent encore

très élevés, maintenant le pays dans la catégorie des pays à forte mortalité infantile (DSCR-1 : 39 ; RDC 2010 : 82-83 ; DSCR-2 : 21). En effet, le *ratio de mortalité infantile*, qui avait montré une diminution en passant de 126 à 98 pour 1000 naissances vivantes, s'est quelque peu stabilisé ensuite avec un ratio estimé à 97 en 2010. Le *ratio de mortalité infanto-juvénile* qui, lui aussi, indiquait une diminution en passant de 213 à 155 pour 1000 naissances vivantes, s'est par contre détérioré après en passant à 158 en 2010.

Cette mortalité élevée des enfants s'explique principalement par un taux assez élevé de morbidité dû à une importante prévalence des maladies et infections chez les enfants²⁰, une nutrition pauvre et inadéquate des enfants²¹, ainsi qu'une performance encore insuffisante du système sanitaire (difficulté d'accéder aux soins de santé) (DSRP-2 : 22).

La situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans reste alarmante. En effet, longtemps maintenue à 31 % (2001-2007), la *proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale* est passée à 24 % en 2010, ce qui est encore trop élevé (RDC 2010 : 46). La *proportion d'enfants non adéquatement nourris* – car ne recevant pas de complément alimentaire entre 6 et 8 mois – est passée de 21 % en 2001, 17 % en 2007 à 48 % en 2010, indiquant une détérioration de la situation à la fin de la décennie.

La RDC reste aussi l'un des pays où le risque de décès maternel est parmi les plus élevés du monde. Malheureusement, le *ratio de mortalité maternelle* qui s'était fortement amélioré de 2001 à 2007 a montré une certaine détérioration par après – ce qui est le cas de la plupart des indicateurs – en passant de 1289 à 549 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes entre 2001 et 2007 à 670 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2010²².

Ainsi donc, seule la scolarisation au niveau primaire indique une amélioration qui s'est poursuivie durant toute la décennie. Les autres indicateurs montrent une évolution différente avec soit une amélioration les premières années, puis une détérioration (mortalité infanto-juvénile et maternelle, enfants non adéquatement nourris) ou une stabilisation (mortalité infantile), soit encore une détérioration (chômage, transition du primaire

²⁰ Il y a une forte prévalence de la malaria (40 % des décès) ainsi que d'infections respiratoires aiguës (le nombre d'enfants qui en souffrent est passé de 11 % à 15 % de 2001 à 2007) (RDC 2010 : 22).

²¹ Alors que l'OMS et l'UNICEF recommandent de nourrir exclusivement au sein les enfants jusqu'à leurs six mois, cette pratique qui reste encore faible ne concerne que 36 % d'enfants en 2010 contre 24 % en 2001. La consommation de sel iodé dans les ménages est passée de 93 % en 2002 à 83 % en 2007 et à 50 % en 2010, ce qui comporte un risque nutritionnel pour les enfants. Tandis que le nombre des enfants supplémentés en vitamine A est passé de 20 % en 2001 à 55 % en 2007, puis 82 % en 2010, ce qui est positif. On estime que 35 % de décès d'enfants de moins de cinq ans sont dus à la malnutrition (DSCR-1 ; EDS 2007 ; PNDS 2010 ; DSCR-2).

²² L'OMS situe ce ratio à 1 100 pour 100 000 naissances (DSCR-2 : 22).

au secondaire, alphabétisation des jeunes filles), soit enfin une certaine stagnation (alphabétisation des jeunes pris dans leur ensemble).

Les différents indicateurs de développement humain affichent des niveaux tellement bas qu'il s'avère pratiquement impossible d'atteindre tous les OMD d'ici à 2015. Pour les atteindre, il faudrait des taux de croissance à deux chiffres pendant plusieurs années, la mise en œuvre des budgets pro-pauvres, ainsi que la poursuite des réformes économiques et structurelles (DSCR-1 : 14 ; OCDE 2007 : 232). Or certains facteurs d'ordre structurel et conjoncturel freinent cette évolution, notamment les problèmes de gouvernance, la prédation massive des ressources minières²³ avec comme conséquence la capacité de financement limitée ainsi que les chocs exogènes mondiaux.

Que dire alors de l'évolution de la pauvreté monétaire des ménages ?

Diagnostic de la pauvreté monétaire des ménages

Le « Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté » (DSCR-1 2006), élaboré sur base des données de l'enquête 1-2-3, établit un diagnostic clair²⁴ de la pauvreté, tout en faisant ressortir la nature complexe et multidimensionnelle de ce phénomène qui s'articule autour de cinq dimensions : la non-satisfaction des besoins fondamentaux, la détérioration des facteurs de production, le manque de paix, la culture de l'impunité et le faible accès aux services sociaux de base. Il présente aussi des dimensions plus spécifiques à certains groupes vulnérables, notamment : le décès ou l'absence d'un parent pour les enfants en situation difficile (faseurs), l'exclusion et le rejet de la société pour les malades (VIH/SIDA), l'existence d'un handicap physique ou mental pour les personnes vivant avec handicap.

Ce document montre bien l'extrême gravité du phénomène de la pauvreté dans ce pays où la grande majorité de la population vit en deçà du seuil de pauvreté, avec une incidence de la pauvreté²⁵ estimée à 71,3 % partant

²³ Lire les rapports d'Eric Joyce sur les contrats léonins signés par les autorités du pays qui spolient le pays de ses ressources naturelles au moyen de sociétés fictives.

²⁴ L'enquête 1-2-3 (2004-2005) reste, à ce jour, l'unique source possible pour obtenir des données sur la pauvreté monétaire dans la période de 2000 à 2010. Toutes les données monétaires des rapports succédant à cette enquête ne portent que sur des estimations obtenues sur base de simulation, tel est le cas du DSCR-2 qui n'est d'ailleurs disponible que dans sa version préliminaire. Alors que, dans le domaine du développement humain, on peut – comme noté dans l'analyse précédente – se référer à une multitude d'enquêtes (MICS2-2001, EDS-2007... et la dernière en date : le MICS- 2010).

²⁵ Lire Marivoet & Keje (2010 : 9-14) pour une critique de la méthodologie utilisée dans le DSRP pour évaluer la pauvreté monétaire, méthodologie qui sous-estime le niveau de pauvreté dans les milieux où les prix sont relativement élevés dans la mesure où elle recourt aux dépenses

d'une ligne de pauvreté totale (pauvreté alimentaire et non alimentaire) fixée à 153 265 francs congolais (Fc) par personne et par an pour le milieu urbain, et à 97 655 Fc pour le milieu rural (DSCR-1 : 22). Une moyenne qui cache d'ailleurs des disparités tant au niveau spatial que par rapport à certaines caractéristiques sociodémographiques.

En effet, bien que la pauvreté frappe indistinctement toute la RDC, son incidence est plus importante en milieu rural (75,7 %) qu'en milieu urbain (61,5 %), ce qui tend à favoriser l'exode rural. Kinshasa reste la province la moins touchée (42 %), tandis que l'Équateur (93,6 %), le Bandundu (89,1 %) et le Sud-Kivu (84,7 %) sont celles qui sont les plus touchées par ce phénomène (DSCR-1 : 22-23).

Bien qu'à des degrés divers, ce fléau touche aussi toutes les catégories socioprofessionnelles. L'incidence est très importante chez les apprentis (80,3 %), les travailleurs indépendants (75,5 %), et les employés ou ouvriers semi-qualifiés (71,5 %), alors qu'elle est plus faible chez les patrons (46,4 %), les cadres de collaboration (48,5 %) et les cadres de direction (48,6 %). Indiquant que plus on monte dans la hiérarchie, plus on a de chances de sortir de la pauvreté. Malheureusement, la proportion de la population qui se situe dans cette haute hiérarchie est très faible, avec seulement 7,5 % contre 67,4 % de la population qui se situe dans la catégorie « travailleur indépendant ». La chance de sortir de la pauvreté s'accroît aussi avec l'éducation, en ce sens où 76 % des pauvres se retrouvent dans les ménages dont le chef est du niveau primaire contre près 35 % dans ceux dont le chef est du niveau universitaire (DSCR-1 : 23).

Il n'existe malheureusement pas de données longitudinales basées sur des enquêtes représentatives effectuées au niveau national qui permettent de suivre l'évolution de la pauvreté entre 2000 et 2004. Les auteurs du premier Rapport national sur les OMD avaient néanmoins estimé, en se basant sur plusieurs enquêtes partielles de la période de 1985 à 2004, que l'incidence de la pauvreté pouvait se situer aux alentours de 80 % au début des années 2000 (RDC 2010 : 42), estimation qui nous semble exagérée²⁶. En acceptant néanmoins que le niveau de 2000 – quel qu'il soit – était supérieur aux 71,3 %

nominales, plutôt qu'aux dépenses réelles.

²⁶ Nous pensons que cette estimation est surévaluée vu l'évolution observée entre 2005 et 2007. Aussi, si nous supposons, partant de cette évolution, que la pauvreté diminue en moyenne de 0,433, l'incidence pourrait se situer à 73,47 % en 2000 ; par contre, si nous partons de l'idée selon laquelle les premières années ont été plus performantes et que nous doublions cette moyenne (0,87), nous atteignons alors 75,64 %, niveau qui est d'ailleurs surestimé si l'on prend en compte l'évolution de la croissance économique qui ne commence qu'en 2002, du taux de chômage, du TNS, de l'insuffisance pondérale et aussi l'évolution de la ration calorique moyenne par jour et par personne qui est passée de 1592 kcal en 2001 à 1500 kcal en 2005 (diminution de 5 %).

de 2005 et que cette incidence était estimée à 70 % en 2007, nous pouvons considérer que la pauvreté avait connu une diminution assez importante durant la première période, et plus faible dans la deuxième.

Même à son niveau minimal, c'est-à-dire celui de 2007, l'incidence de la pauvreté en RDC reste de loin la plus importante de la région, avec 36,4 % pour le Burundi, 37,7 % pour l'Ouganda et 60,3 % pour le Rwanda (PNUD 2008).

Ainsi donc, après plusieurs décennies d'appauvrissement dû à l'effondrement de l'économie et de l'État (Marysse 2005), la situation reste grave et incertaine dans ce domaine, et ce, malgré les quelques améliorations observées dans l'évolution du niveau de pauvreté, améliorations qui semblent d'ailleurs s'estomper après 2005.

L'importance de cette pauvreté s'observe clairement dans le quotidien du Congolais. *Il ne vit pas*, il doit quotidiennement se battre pour *survivre*. Les musiciens ont d'ailleurs des slogans qui montrent bien le calvaire que les Congolais subissent au quotidien :

« Chemin de fer, l'homme doit se battre » de J. B. Mpiana ;

« Toza na systeme ya lifelo, ve dire Moto eza kopela mais to zo Ko Kufate » de Koffi.

Le premier slogan se réfère à la souffrance que les aïeux ont vécue en construisant le premier rail dans la roche. La vie du Congolais est comme une pierre qu'il faut casser pour traverser. Il faut donc se battre pour survivre. Le deuxième slogan – qui peut être traduit comme suit : nous sommes dans un système ressemblant à l'enfer, c'est-à-dire le feu est ardent mais nous ne brûlons pas – renvoie à la pauvreté dans laquelle croupit la population. Malgré cette pauvreté et cette souffrance quotidienne, elle survit.

Le calvaire du Congolais ne se limite pas à l'éducation et à la santé. Il se bat pour tout : pour manger, se vêtir, se loger, travailler. Il se bat dans tous les domaines. Sa vie est une lutte perpétuelle.

Dans certains ménages où le repas familial existe encore, on procède au « délestage » : certains membres mangent les jours pairs et les autres, les jours impairs. Dans d'autres, tous les grands enfants se débrouillent pour se nourrir. Dans d'autres encore, c'est la débrouille généralisée pour tout le monde : la maman ne s'occupe que des petits enfants. Les trois repas journaliers n'existent plus pour la grande majorité des ménages ; c'est ce qui ressortait d'ailleurs des données d'enquêtes du MICS2 (2001)²⁷ qui indiquaient que 88 % des ménages prenaient moins de 3 repas par jour et que 2,4 % des ménages ne mangeaient pas chaque jour²⁸.

²⁷ Le MICS4 ne donne aucune information sur ce sujet.

²⁸ Face à la pauvreté des ménages, même la consommation d'une omelette devient un luxe. C'est ainsi que certaines commerçantes sont obligées de découper une omelette composée de deux

La débrouille s'observe aussi au niveau de l'habillement. Les vêtements de qualité coûtant trop cher, on s'oriente vers les vêtements venant d'Asie ou d'Arabie saoudite, ou encore vers les « *tombola buaka*²⁹ ».

On se débrouille même pour se loger, pour trouver un coin où poser sa tête et dormir. La promiscuité est un problème réel, beaucoup plus présent dans les quartiers populaires ainsi que dans les quartiers d'extension où les maisons ne disposent généralement que de deux pièces. Dans ce type de maison, les parents partagent la chambre avec les tout-petits, tandis que les autres membres du ménage s'entassent au salon où ils passent leur nuit : ce sont les « Salomon ». Lorsqu'il n'y a plus de place au salon, les membres âgés – généralement les garçons – passent la nuit à l'extérieur du logement, qui dans une voiture, dans une carcasse ou sous la véranda, qui à la belle étoile : on parle alors de « Sentinelle ». Cette situation explique aussi quelque peu le phénomène des « Ambianceurs » : ici, les jeunes filles ou les garçons qui ne veulent pas dormir dans de mauvaises conditions préfèrent passer la nuit en « bonne compagnie » avec des amis – à boire et à danser – quitte à revenir dormir au matin à la maison, lorsque les places sont libérées.

Travailler est aussi un calvaire. Malgré des mois de retard de salaire dans le secteur public, l'Administration impose une feuille de présence à signer avant 10 heures. Ceux qui ne la signent pas ne bénéficient pas des primes. Comment s'organiser pour aller travailler, lorsqu'on n'a pas de revenu ou qu'on a un revenu insuffisant ?

Le vécu du Congolais reste une vraie lutte, une lutte pour la survie, une lutte contre la faim. Le poids des années de crise économique et institutionnelle est trop pesant pour la population qui se sent complètement abandonnée par l'État représenté par des gouvernants qui semblent davantage s'intéresser à leur propre enrichissement qu'à améliorer le niveau de vie de la population. Peut-être que le feu qui est allumé en RDC ne brûle pas, mais au prix de quels sacrifices ? Avec quelle qualité de vie ?

L'analyse de l'évolution de la pauvreté durant la dernière décennie, décennie de la croissance économique, a fait ressortir un schéma particulier caractérisant la majorité des indicateurs : la présence d'une amélioration jusqu'en 2005, voire 2007, puis un relâchement conduisant à une stabilisation de la situation ou à une détérioration. Le TNS (Taux net de scolarisation) a, par contre, continué dans sa progression, tandis que le ratio d'insuffisance pondérale l'a montré après 2007.

œufs en plusieurs petits morceaux pour en faciliter la vente.

²⁹ Traduction : soulève et jette. Il s'agit des friperies, des vêtements usagés en provenance d'Europe que l'on vend sur les marchés congolais. Pour trouver la perle rare, il faut trier en profondeur, d'où l'expression : soulève et jette.

Que pourrait nous révéler une étude plus limitée au sujet de la première période de cette décennie, c'est-à-dire de 2001 à 2005 ? Les améliorations observées dans une analyse basée sur des statistiques nationales pourraient-elles se confirmer à un niveau plus local ?

4. Évolution de la pauvreté au niveau micro

Partant des enquêtes effectuées de 2002 à 2005 à Kinshasa, dans le cadre d'une étude portant sur l'évaluation³⁰ de l'impact d'un fonds social dénommé Fonds social urbain (FSU) sur la réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités ainsi que du capital social des ménages (Tshimanga 2011) – enquêtes réalisées dans deux communes pauvres dont l'une, Kisenso, a été bénéficiaire de l'intervention, et l'autre, Kimbanseke, ne l'a pas été, ni d'aucune autre intervention d'ailleurs –, nous allons tenter de comparer l'évolution observée au niveau national à celle de ces deux groupes non équivalents³¹, afin, premièrement, de confirmer ou non le schéma de l'amélioration qui a été relevée précédemment, et, deuxièmement, de situer le niveau de la performance observée au plan national par rapport à la performance avec ou sans intervention. Où se situe la RDC ?

Mesurer la pauvreté

L'approche par les capacités – dont nous avons déjà parlé dans le premier point – a, en élargissant l'espace informationnel de l'analyse de la pauvreté, permis de dépasser les limites inhérentes à une approche purement monétaire. Par celle-ci, Sen rejette l'approche du bien-être qui se base sur les ressources (approche monétaire) ainsi que celle qui se base sur les besoins essentiels (approche par les besoins essentiels) dans la mesure où toutes deux se focalisent sur les moyens nécessaires à la réalisation du bien-être. Or, en prenant en compte le fait qu'un ensemble de caractéristiques peut contraindre ou restreindre l'utilisation de ressources, ces approches se heurtent à un principal obstacle qui tient à la diversité des êtres humains, étant donné que « les différences d'âge, de sexe, de talent, de handicap, de prédisposition aux maladies induisent pour deux personnes des opportunités divergentes de qualité de vie, même quand elles disposent d'un ensemble de biens matériels strictement égal » (Sen 2000a : 78). Une focalisation axée sur les seuls moyens occulte donc toute une partie de l'information nécessaire à la définition et à la détermination de la pauvreté.

³⁰ Lire Tshimanga 2011 pour plus de détails sur cette étude.

³¹ Lire Cook & Cambell 1979 pour plus de détails sur la méthode quasi expérimentale appliquée dans cette étude.

Aussi, plutôt que de concentrer son attention sur les *moyens* des « accomplissements » et des libertés d'accomplir³², l'approche de Sen estime nécessaire de prendre, comme objet de valeur pour évaluer le bien-être qu'il définit comme étant la *qualité de l'existence*, les *fonctionnements accomplis* et les *capacités* (Comin et al. 2008 : 2). Dans la mesure où – d'après son approche –, bien que les moyens soient instrumentaux pour atteindre l'objectif de l'accroissement du bien-être en ce sens où ils permettent aux individus de satisfaire les besoins qu'ils ont raison de valoriser, c'est *la fin qui a une valeur intrinsèque*.

La pauvreté n'est dès lors plus perçue comme simplement un revenu faible, mais plutôt comme une *privation des capacités de base*, étant donné qu'elle résulte d'une *incapacité à saisir les opportunités qui se présentent en raison d'un manque de capacités* résultant d'une santé déficiente, d'une éducation insuffisante, de déséquilibres nutritionnels...

Cette approche, qui semble être beaucoup plus riche et plus large que l'approche monétaire, avait justement orienté l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté effectuée dans le cadre de l'étude susmentionnée. Aussi, sachant que le choix des indicateurs de pauvreté dépend très fortement de l'approche retenue pour l'analyser, notre évaluation avait principalement été basée sur l'indicateur monétaire³³ pour examiner la dimension monétaire de la pauvreté, sur des indicateurs d'accomplissement³⁴ pour évaluer la dimension capacités (Sen 2000a : 83), et sur des indicateurs du capital social pour évaluer la dimension sociale³⁵. La dimension capacités avait été analysée au moyen d'indicateurs d'accomplissement ainsi qu'au moyen d'indicateurs composites renvoyant à quelques fonctionnements (Indicateur composite de privation de capacités³⁶ : ICP).

Il faut du temps, de l'énergie et beaucoup d'argent pour mesurer la pauvreté, dans la mesure où, pour que cet exercice se fasse correctement, il importe de recueillir directement les données auprès des ménages. Ce que nous avons fait en procédant, en 2002 et 2005, à des enquêtes qui ont touché approximativement 400 ménages (300 à Kisenso et 100 à Kimbanseke).

L'exercice visant à mesurer la pauvreté est donc fastidieux. Quatre raisons justifient le besoin de réaliser une telle évaluation, notamment : garder la

³² C'est l'ensemble des capacités de l'individu qui n'est pas directement observable et conduit au choix de recourir plutôt aux fonctionnements accomplis, ce qui est effectivement réalisé et donc observable (Sen 2000a : 83).

³³ La ligne de pauvreté était fixée à 1 \$ US. Lire Tshimanga 2011 : 42-43 pour plus de détails sur la méthodologie.

³⁴ Il s'agit de ce qu'une personne réalise effectivement, l'ensemble des modes de fonctionnement qu'elle exerce vraiment (Sen 2000a ; 2000b).

³⁵ Dimension qui n'intéresse pas la présente étude.

³⁶ Lire Tshimanga 2011 : 135-137 pour plus de détails sur sa construction.

pauvreté à l'ordre du jour, mieux cibler les interventions, contrôler et évaluer des projets et des politiques d'interventions destinées aux pauvres et évaluer l'efficacité d'institutions dont le but est d'aider les pauvres (WBI 2005 : 6).

Cette analyse tire, dès lors, sa justification de la troisième et aussi, à certains égards, de la quatrième raison dans la mesure où nous voulons juger l'impact qu'a pu avoir la croissance économique sur la réduction de la pauvreté des ménages, d'autant plus que les programmes de redressement économique qui avaient conduit à cette croissance s'inscrivaient dans le contexte de la Facilité pour la réduction de la pauvreté ainsi que de l'Initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE). Il importe donc de vérifier si cette croissance a été pro-pauvre.

Évolution de la pauvreté au niveau local

L'examen de l'évolution de la pauvreté au niveau local va principalement porter sur certains des indicateurs dont l'évolution avait été présentée au niveau national et aussi sur les ICP permettant d'avoir une idée globale de la situation d'un fonctionnement³⁷ (Tableau 2).

Il ressort de cet examen que, dans la dimension emploi, une amélioration des capacités est observée à Kisenso contre une certaine stabilité à Kimbanseke. L'analyse de l'évolution du travail rémunéré du chef confirme bien cette évolution en montrant une augmentation de la proportion de chefs exerçant un travail rémunéré à Kisenso contre une diminution à Kimbanseke, mais une diminution qui a été jugée non significative.

L'évaluation de la dimension éducation présente une amélioration des capacités tant à Kisenso qu'à Kimbanseke, amélioration qui ressort d'ailleurs clairement de l'analyse de l'évolution du TNS en augmentation dans nos deux groupes. Cette évolution confirme donc l'amélioration observée au niveau national.

³⁷- Indicateur : travail rémunéré du chef de ménage – ICP emploi (exercice d'un travail rémunéré par le chef, domaine d'activité du chef de ménage et ratio de dépendance) fonctionnement « exercer un travail rémunéré » ;

- Indicateur : TNS – ICP éducation (proportion enfants de 6-11 ans scolarisés au primaire, proportion jeunes scolarisés et proportion d'adultes sans niveau d'étude) fonctionnement « être instruit » ;

- Indicateur : Ratio d'insuffisance pondérale – ICP santé-nutrition (qualité de l'eau, et proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale) fonctionnement « être en bonne santé et être bien nourri ».

Tableau 2. Évolution de quelques indicateurs de développement humain par commune

Indicateurs	Kisenso		Kimbanseke	
	Bénéficiaire		Non bénéficiaire	
	2002	2005	2002	2005
Travail rémunéré (%)	80,56	87,67	89,25	84,38
ICP emploi	3,49	3,75	3,62	3,65
TNS (%)	68,48	79,09	69,32	78,21
ICP éducation	3,41	3,59	3,28	3,49
Insuffisance pondérale (%)	33,54	25,9	31,48	33,33
ICP santé-nutrition	2,58	2,89	2,27	2,21
Incidence de la pauvreté (%)	69,8	64,37	78	75,23

L'étude de la dimension santé-nutrition indique une amélioration des capacités qui ne touche que Kisenso dans la mesure où le niveau de Kimbanseke est resté plus ou moins stable, évolution qui est, dans une certaine mesure, aussi observée au niveau de l'analyse de l'insuffisance pondérale dont le ratio a diminué à Kisenso, alors que l'augmentation qui a été observée à Kimbanseke est non significative. Ce qui pourrait nous amener à considérer que la situation de Kimbanseke se rapproche de l'évolution nationale.

L'évaluation de la pauvreté monétaire révèle l'existence d'une réduction de la pauvreté à Kisenso, alors que la réduction qui est notée à Kimbanseke est non significative, rapprochant encore une fois ce dernier groupe de l'évolution nationale.

Il ressort de cette évaluation de la pauvreté au niveau local que les différents indicateurs ont montré une amélioration significative à Kisenso, alors que Kimbanseke a présenté une évolution qui, dans la majorité des cas, est restée non significative. Ce qui nous amène à considérer que le FSU a réussi à réduire la pauvreté à Kisenso par son intervention dans cette commune, alors que le niveau de pauvreté est resté plus ou moins stable à Kimbanseke³⁸.

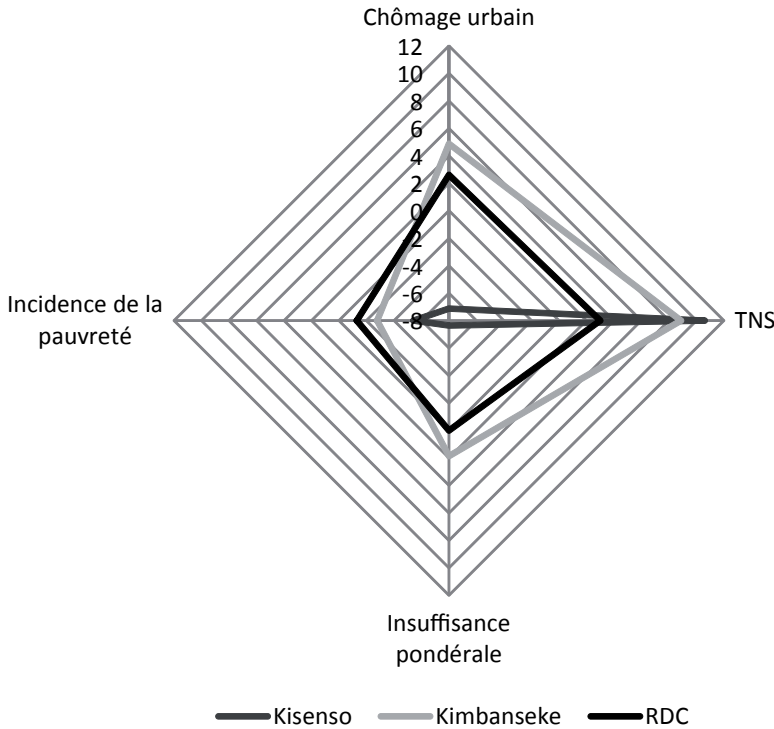
Partant de ce constat, où pouvons-nous situer la performance observée – si performance il y a – dans l'évolution de la RDC, comparativement à celles de Kisenso ou de Kimbanseke ?

³⁸ Conclusion qui avait déjà été tirée dans une analyse plus large : pour plus de détails, lire Tshimanga 2011.

Performance comparative

Il ressort de l'analyse du graphique 2 que Kisenso sort du lot. Sa performance reste de loin supérieure à l'évolution observée aussi bien à Kimbanseke qu'au niveau national dans la mesure où les améliorations sont plus importantes dans ce groupe : plus d'augmentation du TNS ainsi que plus de diminution de l'incidence de la pauvreté, de l'insuffisance pondérale et du chômage³⁹. Kimbanseke se rapproche, par contre, davantage de l'évolution nationale, excepté en ce qui concerne le TNS qui indique une performance proche du niveau de Kisenso, et ce, sans intervention. Et la RDC reste alors l'enfant pauvre, avec des niveaux de performance qui s'éloignent quelque peu du niveau non significatif de Kimbanseke.

Graphique 2. Niveau de performances de nos trois groupes



³⁹ Le taux de chômage a été estimé en partant de la proportion des chefs de ménage qui exercent un travail rémunéré. Cet exercice assez simpliste est très certainement discutable, car tous les chefs de ménage qui ne travaillent pas ne doivent pas nécessairement être considérés comme chômeurs. Mais nous l'avons effectué juste pour avoir une idée approximative de la situation étant donné que cette étude ne s'était pas spécialement intéressée à évaluer ce taux.

Ce graphique est très révélateur. Il montre sans ambiguïté la différence de performance qui existe entre le groupe bénéficiaire du FSU et le groupe non bénéficiaire. Les indicateurs de développement humain progressent plus rapidement dans le premier groupe que dans le dernier. Il montre aussi l'insignifiance des améliorations qui ressortaient de l'analyse faite au niveau national. On peut faire mieux, il suffit de voir la performance observée à Kisenso. Et il montre enfin l'existence d'un rapprochement entre les « performances » nationales et les performances du groupe non bénéficiaire, excepté par rapport au TNS dont l'évolution a été meilleure à Kimbanseke, ce qui nous pousse à douter quelque peu de l'impact qu'aurait pu avoir la croissance économique sur la réduction de la pauvreté, dans la mesure où il est difficile de considérer qu'il y ait effectivement eu une réduction de la pauvreté entre 2001 et 2005, avec des améliorations, lorsqu'elles existent, qui semblent être peu significatives.

Conclusion

Comme nous avons pu clairement le cerner tout au long de cet article, la pauvreté de la population congolaise résulte bien « des phénomènes économiques, politiques et sociaux qui interagissent, et souvent, se renforcent les uns les autres, aggravant ainsi le dénuement dans lequel vivent les pauvres » (Banque mondiale 2001 : 1).

C'est ainsi que, malgré toutes les potentialités dont elle regorge, l'instabilité institutionnelle et structurelle qui l'a caractérisée pendant longtemps a conduit la RDC dans une crise multiforme avec comme conséquence directe la paupérisation de sa population, qui a dû et qui doit encore lutter au quotidien pour survivre. Plus de vingt ans de mauvaise gouvernance, plus de dix ans de crise économique, onze ans de transition politique et cinq ans de conflit armé ont eu raison des différents secteurs de la vie nationale, fortement détériorés en 2001.

Hormis la fragilité qu'elles ont démontrée face aux aléas externes, les résultats – bien qu'encourageants en termes économiques – des différentes réformes entreprises depuis 2001 pour stabiliser le cadre macroéconomique du pays restent encore précaires et insuffisants par rapport au développement économique et aussi par rapport aux actions de lutte contre la pauvreté.

La RDC n'est pas encore entrée dans la voie de la prospérité économique, bien qu'une croissance qui reste hésitante soit observée. Elle n'a pas non plus atteint un niveau de développement humain qui puisse garantir l'atteinte des OMD d'ici 2015. D'autant plus que – excepté la scolarisation au primaire qui a poursuivi sa progression durant toute la décennie et l'importance de l'insuffisance pondérale auprès des enfants qui s'est réduite après 2007 –,

succédant à une période de stagnation entre 2001 et 2005, les indicateurs qui avaient montré une certaine avancée après 2001 ont vu leurs améliorations s'estomper après 2005 ou rarement après 2007, conduisant dès lors soit à une certaine stabilisation de l'évolution (IDH, incidence de la pauvreté monétaire, mortalité infantile), soit à sa détérioration (mortalité infanto-juvénile et maternelle, enfants non adéquatement nourris). Hormis ce schéma particulier qui a caractérisé les indicateurs présentant une amélioration dans leur évolution, le niveau des autres indicateurs s'est soit directement détérioré (chômage, transition du primaire au secondaire, alphabétisation des jeunes filles), soit à quelque peu stagné (alphabétisation des jeunes pris dans leur ensemble).

Ainsi donc, avec des améliorations qui se concentrent principalement dans la première moitié de cette décennie, on pourrait être tenté de considérer que la croissance économique a bel et bien conduit à la réduction de la pauvreté des ménages, mais seulement durant cette brève période, et que son effet s'est estompé avec le temps suite à divers aléas externes (crise économique) et internes (mauvaise gouvernance), aléas qui méritent une étude plus approfondie.

Malheureusement, l'insignifiance des améliorations observées au niveau national, comparativement à la performance qui ressort d'un groupe qui a réellement bénéficié d'une intervention, nous amène à considérer qu'en réalité, les quelques améliorations observées entre 2001 et 2005 ne sont pas suffisamment significatives pour conclure à une quelconque réduction de la pauvreté au niveau national, d'autant plus que les niveaux observés étaient proches des niveaux notés à Kimbanseke, niveaux qui, d'un point de vue statistique, étaient d'ailleurs jugés non significatifs. Cela pourrait expliquer le recul observé dans le classement du PNUD.

La pauvreté ne s'est donc pas réduite en RDC. On peut alors comprendre ce sentiment d'insatisfaction par la persistance de la pauvreté qui ressort du discours du Congolais. Une chose est sûre : cette dernière décennie a été marquée par une croissance économique, bien qu'elle reste encore fragile, mais dans son vécu quotidien, la population n'en ressent pas encore, pour ne pas dire du tout, les retombées.

On pourrait se poser, au sujet du progrès observé dans l'évolution du niveau de scolarisation au primaire, la question suivante : ce progrès pourrait-il s'expliquer par la croissance économique ? Pas nécessairement, pensons-nous. Car, comme nous l'avons indiqué dans le texte, le développement observé dans le domaine de l'éducation s'explique principalement par l'engagement des parents à scolariser leurs enfants (financement direct des ménages) et aussi par une forte demande d'éducation (croissance démographique). N'oublions pas non plus l'implication des organisations internationales qui

interviennent continuellement dans ce secteur pour alléger quelque peu la charge des parents, alors que la décision de la gratuité de l'enseignement au niveau primaire qui a été prise par l'État n'a pas encore été suivie des mécanismes d'encadrement nécessaires pour la rendre applicable sur le terrain.

Il reste encore beaucoup à faire en termes de développement humain et de réduction de la pauvreté, afin d'atteindre des améliorations qui soient suffisamment significatives pour être un véritable tremplin permettant à ce pays, doté de multiples potentialités, de faire un véritable bond en avant et de voir son IDH rattraper et surpasser celui de ses voisins.

La RDC peut mieux faire et doit mieux faire.

Bibliographie

- Amnesty International. 2003. *Nos frères qui les aident à nous tuer*. AFR 62/010/2003.
- Amnesty International. 2006. *Recrudescence alarmante du recrutement d'adolescents dans le Nord-Kivu*. AFR 62/009/2006.
- Asselin, L.-M. 2002. *Multidimensional Poverty. Theory*. Québec : Université Laval. MIMAP Training Session on Multidimensional Poverty.
- Baker, J. 2000. *Évaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté. Manuel à l'attention des praticiens*. Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2001. *Rapport sur le Développement dans le monde 2000/2001. Combattre la pauvreté : Abrégé*. Washington DC.
- Bayart, J. F. 1993. *The State in Africa. The Politics of the Belly*. Longman : Harlow.
- Bayart, J. F. 2000. « Africa in the world ». *African Affairs* 99 (395) : 217-266.
- Bézy, F., Peemans, J.-P. & Wautelet, J. M. 1984. *L'Accumulation du capital au Zaïre*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain-la-Neuve.
- Blumenthal, E. 1982. « Rapport sur la crédibilité du Zaïre à la fin des années 1970 ». Ronéo.
- Bouvier, P. & Bomboko, F. 2004. *Le Dialogue intercongolais. Anatomie d'une négociation à la lisière du chaos. Contribution à la théorie de la négociation*. Tervuren-Paris : Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains 63-64).
- Braeckman, C. 1999 (octobre). « La République démocratique du Congo dépecée par ses voisins ». *Le Monde diplomatique* : 16-17. Disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/10/BRAECKMAN/12545> (Dernier accès le 30/07/2010).
- Buyamba, A. (s.d.). *Comment Kabila finance-t-il la guerre dont le Congo est victime de la part d'une alliance Rwanda, Burundi, et Ouganda soutenue puissamment par*

une certaine oligarchie internationale ? Disponible sur : <http://www.congonline.com/Forum1/Forum03/Buyamba01.htm>. (Dernier accès le 30/01/2011).

CADTM. Octobre 2010. *La République démocratique du Congo (RD Congo) après le point d'achèvement*. <http://www.cadtm.org/La-Republique-democratique-du,5965>

CADTM. (s.d.). *Les Années Mobutu (1965-1989) : l'accroissement exponentiel d'une dette odieuse*. http://www.cadtm.org/IMG/pdf/Partie_2.pdf

Cassimon, D., Marysse, S. & Verbeke, K. 2010. « L'impact de la crise sur le développement en RDC ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2008-2009*. Paris : L'Harmattan, pp. 161-181.

Comim, F. et al. 2008. *The Capability Approach: concepts, measures and applications*. Cambridge : Cambridge University Press.

Cook, T. & Campbell, D. 1979. *Quasi-Experimentation: Design & Analysis Issues for Field Settings*. Boston : Houghton Mifflin Company.

Coudouel, A., Hentschel, J. & Wodon, Q. 2002. « Poverty Measurement and Analysis ». In World Bank, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*. Chapter 1. pp. 27-74.

Joyce, E. 2011. *MP exposes \$5.5 billion loss to Congolese people through questionable mining deals with BVI 'shell' companies*. <http://ericjoycomp.files.wordpress.com/2011/11/summary-5-5m-loss-to-congolese-people-through-questionable-mining-deals.pdf> (Consulté le 27/11/2011)

Kabuya Kalala & Tshiunza Mbiye. 2000. « L'économie congolaise et la réforme monétaire de juin 1998 ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*. Paris : L'Harmattan, pp. 277-297.

Kabuya Kalala & Tshiunza Mbiye. 2001. « L'économie congolaise en 2000-2001 : contraction, fractionnement et enlisement ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2000-2001*. Paris : L'Harmattan, pp. 175-194.

Kabuya Kalala & Tshiunza Mbiye. 2006. « La politique économique revisitée en RDC : Pesanteurs d'hier et perspectives ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2005-2006*. Paris : L'Harmattan, pp. 307-326.

Kalonji Ntaladja. 2003. « Trois "lectures" de la performance de l'économie congolaise en 2002 ». *Notes de conjoncture*. Nouvelle série, vol. 1.

Kodila, O. 2010. « Pauvreté en République démocratique du Congo : Un rapide état des lieux ». *Revue congolaise d'économie* (Université de Kinshasa). WP01/10.

Makabu, T., Mba, M. & Torelli, C. 2007. « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité en République démocratique du Congo : Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3, 2004-2005 ». Document de travail/2007-14. Paris : Dial.

Makunza, K. 2006. « Les entreprises de survie et le développement de certains pays africains : le cas de la République démocratique du Congo ». *Cahier de Recherche CEREBEM (95-06)*. Bordeaux : École de Management.

Maps Bagalwa, J. 2007. *Crise de l'État et migrations. La diaspora congolaise-zairoise en Suisse 1980-2005*. Paris : Publibook.

Marivoet, W. 2011. « L'évolution du bien-être dans huit villes congolaises entre 1975 et 2005 ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2010-2011*. Paris : L'Harmattan, pp. 207-232.

Marivoet, W. & Keje, H. 2011. « Approfondir le profilage géographique de la pauvreté en RDC ». IOB Discussion Paper 01.

Marysse, S. 2005. « Regress, War and Fragile Recovery: The Case of the DR Congo ». In S. Marysse & F. Reyntjens (éd.), *The Political Economy of the Great Lakes Region of Africa*. Londres : Palgrave-Macmillan.

Marysse, S. & André, C. 2001. « Guerre et pillage économique en République démocratique du Congo ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2000-2001*. Paris : L'Harmattan, pp. 307-332.

Maton, J. (dir.). 1998. *Congo 1965-1997*. Gand : Université de Gand.

Nachega, J.-C. 2005. « Fiscal Dominance and Inflation in the Democratic Republic of the Congo ». *IMF Working Paper*.

OCDE. 2005. « République démocratique du Congo ». *Perspectives économiques en Afrique* : 196-209. Disponible sur :

<http://www.oecd.org/dataoecd/25/32/36792129.pdf>

OCDE. 2007. « République démocratique du Congo ». *Perspectives économiques en Afrique* : 231-242. Disponible sur : <http://www.oecd.org/dataoecd/41/7/38582123.pdf>

OCDE. 2010. « République démocratique du Congo ». *Perspectives économiques en Afrique*. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/central-africa/congo-democratic-republic/> (Consulté le 2/02/2011).

OCDE. 2011. « République démocratique du Congo ». *Perspectives économiques en Afrique*. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/central-africa/congo-democratic-republic/> (Consulté le 27/11/2011).

PNUD. 2010. *Rapport sur le développement humain 2010. La vraie richesse des Nations : Les chemins du développement humain*. Édition du 20^e anniversaire du RDH. Disponible sur : <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2010/> (Consulté le 2/02/2011).

PNUD. 2011. *Rapport sur le développement humain 2011. Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*. Disponible sur : http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Complete.pdf (Consulté le 1/12/2011).

Ravallion, M. 1996. « Comparaisons de la pauvreté : Concepts et méthodes ». Washington DC : Banque mondiale. *LSMS Working Paper* 122.

RDC. Ministère du Plan. PNUD. 2004. *Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport national de suivi de progrès*. Disponible sur : <http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Congo%20DR/Congo%20DR%20MDG%20Report%202004.pdf> (Consulté le 20/01/2012).

RDC. Ministère de la Santé publique. 2005. *Santé, nutrition et population*. Rapport analytique Santé Pauvreté. Rapport n° 35626-ZR. Disponible sur : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSCContentServer/WDSP/IB/2006/09/25/000090341_20060925101538/Rendered/PDF/356260FRENCH0RDC1RESP1Final1Francais.pdf (Consulté le 1/12/2011).

RDC. Ministère du Plan. 2006. *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté*. Kinshasa. Disponible sur : <http://www.aideeffectiveness.org/Country/RD-Congo/Document-de-la-Strategie-de-Croissance-et-de-Reduction-de-la-Pauvrete.html> (Consulté le 24/09/2007).

RDC. Ministère du Plan et Ministère de la Santé. 2007. *Enquête démographique et Santé (EDS)*. Kinshasa.

RDC. INS. 2008. *Enquête 1-2-3. Résultats des enquêtes sur l'emploi et sur la consommation des ménages 2004-5*. Kinshasa.

RDC et Banque mondiale. 2008. *République démocratique du Congo : Revue des dépenses publiques (RDP)*. Rapport n° 42167-ZR. Document de la Banque mondiale. Département en charge de la Réduction de la pauvreté et de Gestion économique 3.

RDC. Ministère de la Santé publique. Mars 2010. *Plan national de développement sanitaire : PNDS 2011-2015*. <http://www.minisanterdc.cd/fr/documents/PNDS.pdf> (Consulté le 20/01/2012).

RDC. Ministère de l'EPSP. Mars 2010. *Stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (2010/11-2015/16)*. Disponible sur : <http://www.epsp.cd/Nos-r%C3%A9alisations/strategie-de-developpement-de-lenseignement-primaire-secondaire-et-professionnel-201011-201516.html> (Consulté le 21/01/2012).

RDC. Ministère du Plan. PNUD. 2010. *Éliminer la pauvreté. Objectifs du Millénaire pour le développement 2015 : Rapport national des progrès des OMD*. Disponible sur : http://www.undp.org/africa/documents/mdg/drc_june2010.pdf (Consulté le 2/02/2011).

RDC. Septembre 2010. *Enquête par grappes à indicateurs multiples : MICS-2010. Résultats préliminaires*. http://www.unicef.org/drcongo/french/MICS_RDC_2010.pdf (Consulté le 21/01/2012).

RDC. Ministère du Plan. 2011. « Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté 2 ». Kinshasa. Document de travail.

Sen, A. 1976. « Poverty : an ordinal approach to measurement ». *Econometrica* 44 (2) : 219-231.

Sen, A. 1980. « Equality of What? ». In S. McMurrin (éd.), *The Tanner Lectures on Human Values I*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 197-220.

Sen, A. 1982. *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford : Oxford University Press.

Sen, A. 1985. « Well-being, agency and freedom: the Dewey lectures, 1984 ». *Journal of Philosophy* 82 : 169-221.

Sen, A. 1999. *L'économie est une science morale*. Paris : La Découverte.

Sen, A. 2000a. *Repenser l'inégalité*. Paris : Éd. du Seuil.

Sen, A. 2000b. *Un nouveau modèle économique : Développement, Justice, Liberté*. Paris : Odile Jacob.

Tshimanga, C. 2011. « Fonds social urbain : Pauvreté, capacités et capital social des ménages ». Thèse doctorale. Anvers : Universiteit Antwerpen.

World Bank. 2011. *World Development Indicator*. Disponible sur : <http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2> (Consulté le 27/11/2011).

Young, C. & Turner, T. 1985. *The Rise and Decline of the Zairian State*. Madison : University of Wisconsin Press.